Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Affaire suivie par :
BRUEL Denis
Tél : 01 80 15 42 14
denis.bruel@interieur.gouv.fr

N° 13-001072-I

Paris, le 26 JUIN 2013

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur le nombre de recrutement d'inspecteurs et de délégués du permis de conduire et de la sécurité routière. Vous déplorez que ce nombre pour l'année 2013 ne permette pas de remplacer l'ensemble des postes vacants.

Comme vous l'indiquez, la sécurité routière est une politique publique essentielle. C'est la raison pour laquelle des efforts budgétaires importants sont réalisés par le ministère de l'intérieur afin de maintenir le nombre de postes d'inspecteurs et de délégués.

Ainsi s'agissant de la sécurité routière, au titre de l'année 2013, les 34 postes offerts au recrutement par concours d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière devraient permettre de remplacer tous les départs de l'année.

De même, le nombre de postes offerts au concours de délégués au permis de conduire et à la sécurité routière a été relevé à 10 au lieu de 6 pour permettre le remplacement de l'ensemble des départs en retraite ou, par détachement sortant, des délégués et RIN faisant fonction de délégués.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous.

Le Préfet, Secrétaire général,

Didier LALLEMENT

Monsieur Patrick CHOPIN
Secrétaire général du SNICA-FO
46, rue des petites écuries
75010 Paris